

# CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE DE REPETITION

- La salle est à louer, sur réservation.
- Tout élève désirant louer cette salle doit au préalable s'engager envers BBM 74 en acceptant par écrit les "conditions de locations", disponibles dans le hall.
- La réservation se fait au tableau de réservation prévu dans le hall de BBM 74, au plus tôt **un mois** avant la location et au plus tard **3 jours** (délai de remise du code d'accès) avant le jour de location, selon le principe du "premier arrivé - premier servi".
- Les réservations se font par tranches de 2 heures pour les groupes et par tranches d'une heure pour les personnes seules.
- Il est possible, selon les disponibilités de la salle, de s'inscrire pour plusieurs tranches par semaine / par jour.
- Le prix de la location est de :
  - Frs. 25.- par tranche (indivisible) de 2 heures pour les groupes (dès 2 personnes).
  - Frs. 5.- par tranche (indivisible) de 1 heure pour les personnes seules.
- LA PERSONNE DE CONTACT (groupes) ou LE LOCATAIRE (personne seule) est responsable du paiement de la location. Ce paiement doit être effectué le jour même de la location.
- Sauf accord particulier, les occupants doivent, pour la majorité d'entre eux, être élèves de BBM 74.
- L'accès à cette salle est indépendant de l'accès aux locaux de BBM 74. Il se fait par digicode. Le locataire reçoit un code, valable 15 minutes avant l'heure de location jusqu'à 15 minutes après la fin de la tranche horaire de location.
- Du lundi au vendredi, de 8h à 18h, le système "salle libre" permet d'accéder gratuitement à cette salle. (seulement valable pour les élèves de BBM74)

**RAPPEL : Il est interdit de fumer dans la salle de répétition.**